418-289-2070

Le Municipal

Bulletin de la municipalité de Sainte-Thècle

Édition du 26 septembre 2023

Message de la présidente d'élection

Bonjour, chers citoyens et citoyennes,

Suite à la démission du maire, monsieur Michel Rheault, une élection municipale partielle devra être tenue afin d'élire un nouveau maire ou une nouvelle mairesse puisqu'il reste plus de douze mois avant la prochaine élection générale.

Cette élection partielle aura lieu le **dimanche 5 novembre 2023**. La période de mise en candidature est du **22 septembre au 6 octobre 2023 jusqu'à 16h30**.

Veuillez consulter ce bulletin pour davantage d'informations à ce sujet.

Valérie Fiset, présidente d'élection

Condensé des procès-verbaux non-adoptés d'août et septembre 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 21 août 2023, à 20 heures, sous la présidence du maire, monsieur Michel Rheault, et de Sébastien Moreau, Roxanne Bureau-Grenier, Julie Bertrand, Jacques Tessier et Bertin Cloutier, conseillers.

Rés. 2023-08-224 : Nomination de Mélanie Prince à titre de secrétaire d'assemblée

Le conseil nomme Mélanie Prince comme secrétaire d'assemblée.

Rés. 2023-08-225 : Adoption du règlement 400-2023

Le conseil adopte le règlement 400-2023 imposant une taxe spéciale pour le recouvrement des frais relatifs à des travaux de construction, de réparation et d'amélioration de cours d'eau municipaux.

Rés. 2023-08-226 : Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 1 729 100$ qui sera réalisé le 28 août

Le conseil accepte que les règlements d'emprunts indiqués au 1er alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit : les billets seront datés du 28 août 2023; les intérêts seront payables semi-annuellement, le 28 février et le 28 août de chaque année; les billets seront signés par le (la) maire et le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier (ère); les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2024	67 200$
2025	70 300$
2026	74 100$
2027	78 000$
2028	82 200$ à payer en 2028
2028	1 357 300$ à renouveler

et que, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2029 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 347-2017, 348-2017, 379-2020, 383-2021 et 390-2021 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 28 août 2023), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Rés. 2023-08-227 : Résolution d'adjudication relativement à un emprunt par billets au montant de 1 729 100$ qui sera réalisé le 28 août

Le conseil accepte l'offre qui lui est faite de CD DE MEKINAC-DES CHENAUX pour son emprunt par billets en date du 28 août 2023 au montant de 1 729 100 $ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 347-2017, 348-2017, 379-2020, 383-2021 et 390-2021. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 $, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**; que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

****

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le mardi 5 septembre 2023, à 20 heures, sous la présidence de la mairesse suppléante, madame Roxanne Bureau-Grenier, et de Sébastien Moreau, Julie Bertrand, Frédéric Lapointe, Jacques Tessier et Bertin Cloutier, conseillers.

Rés. 2023-09-231 : Dépôt de la lettre de démission de Michel Rheault, maire

Le conseil accepte le dépôt de la lettre de démission de monsieur Michel Rheault, maire et Roxanne Bureau-Grenier assurera le poste de mairesse par intérim.

Rés. 2023-09-232 : Adoption du procès-verbal des séances du mois d'août 2023

Le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2023 et de la séance extraordinaire du 21 août 2023 tel que proposé.

Rés. 2023-09-233 : Dépôt de la correspondance d'août 2023

Le conseil autorise le dépôt de la correspondance du mois d'août 2023.

Rés. 2023-09-234 : Renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (2024 à 2028) – négociations entre les gouvernements du Québec et du Canada

Le conseil demande aux gouvernements du Québec et du Canada

- De conclure dès le début de l'automne une nouvelle entente fédérale-provinciale pour le renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2028;
- D'augmenter les sommes disponibles aux municipalités du Québec et de prévoir une hausse annuelle de l'enveloppe pour la durée de l'entente afin de couvrir l'augmentation des coûts;
- De n'ajouter aucune reddition de compte, obligation ou condition additionnelle aux municipalités dans l'application du programme;
- De permettre le financement de projets de bâtiments municipaux, des ouvrages de rétention et des quais propriétés de municipalités dans les travaux admissibles;
- De rendre admissibles les projets de prévention, d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences des changements climatiques.

Rés. 2023-09-235: Transfert de signature pour la caisse Desjardins et remplacement d'une carte d'affaires Visa Desjardins

Le conseil annule le nom de Michel Rheault, comme signataire au compte de la municipalité de Sainte-Thècle ; annule la carte affaires Visa Desjardins de la municipalité de Sainte-Thècle au nom de Michel Rheault et ajoute Roxanne Bureau-Grenier et Jacques Tessier comme signataires au compte de la municipalité de Sainte-Thècle à la caisse Desjardins Mékinac-des-Chenaux.

Rés. 2023-09-236 : Approbation des comptes d'août 2023

Le conseil adopte les comptes du mois d'août au montant de 581 174,27$.

Rés. 2023-09-237 : Renouvellement du contrat de télémétrie pour le système CVAC pour l'Hôtel de Ville

Le conseil accepte l'offre de Intégrair pour la télémétrie du chauffage et de la climatisation des locaux du Centre Local d'Emploi dans l'Hôtel de Ville au coût de 80$ par mois plus taxes pour l'année 2024.

Rés. 2023-08-238 : Demande d'aide financière de la Société canadienne du cancer

Le conseil refuse d'aider financièrement la Société canadienne du cancer.

Rés. 2023-09-239 : Demande d'installation de bollards de sécurité près du débarcadère du Lac-du-Jésuite

Le conseil n'installe pas de bollards de sécurité près du débarcadère du Lac-du-Jésuite.

Rés. 2023-09-240 : Plan d'action en réponse à la présence de plomb dans l'eau potable

Le conseil adopte le Plan d'action en réponse à la présence de plomb dans l'eau potable préparé par le directeur des travaux publics.

Rés. 2023-09-241 : Reconduction de l'entente intermunicipale relative à l'entretien du chemin nommé Rang Saint-Georges

Le conseil renouvelle l'entente intermunicipale relative à l'entretien du chemin nommé Rang Saint-Georges.

Rés. 2023-09-242 : Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle/offre de Ferme du Lac Travers 2008 pour le déneigement

Le conseil accepte l'offre de service de Ferme du Lac Travers 2008 pour le déneigement au coût de 130$ de l'heure plus taxes et de 40$ plus taxes par sablage pour le déneigement du 115, rue Lacordaire.

Rés. 2023-09-243 : Coopérative de Solidarité en Habitation de Sainte-Thècle/ offre de Ferme du Lac Travers 2008 pour le déneigement

Le conseil accepte l'offre de service de Ferme du Lac Travers 2008 pour le déneigement au coût de 130$ de l'heure plus taxes et de 60$ plus taxes par sablage pour le déneigement du 105, rue Lacordaire.

Rés. 2023-09-244 : Association Forestière de la Vallée du Saint-Maurice/ Renouvellement de l'adhésion annuelle

Le conseil renouvelle son adhésion annuelle à l'Association Forestière de la Vallée du Saint-Maurice au coût de 55$.

Rés. 2023-09-245 : Demande d'appui des Tisserandes de liens de Mékinac/ Programme Nouveaux Horizons

Le conseil réserve une somme de 500$ dans son budget de 2024 comme aide financière pour les Tisserandes de liens de Mékinac et les appuient dans leur demande d'aide financière au Programme Nouveaux Horizons.

Rés. 2023-09-246 : Modification de la résolution 2023-08-212 Collecte des matières résiduelles 2024/Détermination de la fréquence des collectes

Le conseil fixe le nombre de collectes résidentielles à 19 collectes, soit une collecte aux deux semaines de mai à septembre et une collecte par mois d'octobre à avril, et fixe le nombre de collectes commerciales à 52 collectes, soit une collecte par semaine, pour les matières résiduelles pour l'année 2024.

****

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 18 septembre 2023, à 20 heures, sous la présidence de la mairesse suppléante, madame Roxanne Bureau-Grenier, et de Sébastien Moreau, Julie Bertrand, Frédéric Lapointe, Jacques Tessier et Bertin Cloutier, conseillers.

Rés. 2023-09-249 : Adoption du rapport financier et rapport de l'auditeur indépendant pour la Municipalité de Sainte-Thècle au 31 décembre 2022

Le conseil adopte le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022 tel que présenté par Désaulniers, Gélinas et Lanouette, S.E.N.C.R.L. comptables agréés. Une correction a été appliquée pour l'année 2021 puisque la réserve pour les matières résiduelles de 80 000$ venait à échéance au 31 décembre et ces fonds n'étaient donc plus affectés. Le surplus accumulé consolidé a donc été augmenté de 80 000$ et les fonds réservés consolidés ont été diminués de 80 000$. Pour l'exercice financier 2022, les revenus de fonctionnement et d'investissement consolidés se sont élevés à 6 828 517 $, les dépenses de fonctionnement, les autres activités financières et les éléments de conciliations à des fins fiscales consolidés ont atteint 7 641 749 $ d'où un déficit de 813 232 $ lequel est réparti comme suit : 13 072$ provient d'un déficit d'organismes contrôlés et partenariats et 800 160 $ provient d'un déficit de l'administration municipale pour l'année 2022. Le surplus accumulé consolidé est de 68 840 $ et les fonds réservés consolidés atteignent 86 368 $.

Rés. 2023-09-250 Avis de vacance au poste de maire et annonce d'une élection partielle

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Valérie Fiset, avise le conseil, conformément à l'article 333 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, de la vacance au poste de maire, et avise également le conseil qu'un avis public d'élection sera publié au cours des prochains jours, conformément à l'article 339 de cette même loi, indiquant que la date du scrutin sera le dimanche 5 novembre 2023 et le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle utilisera les fonds réservés aux élections pour la tenue de cette élection partielle.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 401-2023

Avis de motion est donné qu'il sera adopté à une séance ultérieure le règlement 401-2023 décrétant des travaux en immobilisations pour la construction d'un nouveau garage municipal et un emprunt de 3 387 810$ et dépôt du projet du règlement 401-2023 décrétant des travaux en immobilisations pour la construction d'un nouveau garage municipal et un emprunt de 3 387 810$.

****

La prochaine réunion du conseil municipal se tiendra le lundi 2 octobre 2023 à 20h à la salle du conseil, local 213.

Élections municipales partielles du 5 novembre 2023

Des élections municipales partielles auront lieu le dimanche 5 novembre 2023 afin d'élire un nouveau maire ou une nouvelle mairesse.

Voici les dates importantes à retenir :
Déclaration de candidatures : 22 septembre au 6 octobre 2023, au plus tard à 16h30
Vote par anticipation : Dimanche le 29 octobre 2023, de 12h00 à 20h00
Jour du scrutin : Dimanche 5 novembre 2023 de 10h00 à 20h00

Les déclarations de candidatures peuvent être obtenue auprès de la présidente d'élection, madame Valérie Fiset, à l'Hôtel de Ville, 301, rue Saint-Jacques, à Sainte-Thècle. Veuillez consulter l'avis public d'élection disponible sur le site Internet de la municipalité au www.ste-thecle.qc.ca pour obtenir les informations complètes.

Section Règlements municipaux

RÈGLEMENT 400-2023 IMPOSANT UNE TAXE SPÉCIALE POUR LE RECOUVREMENT DE FRAIS RELATIFS À DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, DE RÉPARATION ET D'AMÉLIORATION DES COURS D'EAU MUNICIPAUX

PRINCIPAUX ARTICLES :

ARTICLE III OBJET
Le présent règlement a pour objet d'imposer une taxe spéciale pour le recouvrement des frais relatifs à des travaux de construction, de réparation et d'amélioration de cours d'eau municipaux en fixant une répartition des coûts équitable entre les propriétaires intéressés aux travaux.

ARTICLE IV TERRITOIRE ASSUJETTI :
Le présent règlement s'applique à tous les cours d'eau situé sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle.

ARTICLE V RÉPARTITION DES COÛTS :
Les coûts relatifs aux travaux de construction, de réparation et d'amélioration des cours d'eau, sont répartis entre les propriétaires intéressés aux travaux, au prorata de la superficie contributive fixée pour leurs terrains respectifs (bassin versant) ou prioritairement selon l'entente écrite contemporaine aux travaux intervenue entre lesdits propriétaires des travaux lorsqu'une telle entente existe.
Nonobstant le paragraphe précédent, puisque que certains travaux accessoires peuvent être au bénéfice spécifique de certains immeubles visés et que la répartition des coûts doit en tenir compte, la Municipalité de Sainte-Thècle peut facturer des travaux précis à certains immeubles visés seulement sans tenir compte du prorata de la superficie contributive fixée. Cela s'applique également dans le cas où la nécessité des travaux provient d'un évènement lié à un ou des immeubles visés.

ARTICLE VI PAIEMENT ET DATES DES VERSEMENTS
Toutes les taxes municipales peuvent être payées, au choix du débiteur, en un seul versement ou en trois versements égaux, lorsque pour un matricule le total des taxes est égal ou supérieur à 300 $. La date ultime où peut être fait le premier versement des taxes municipales est le trentième (30e) jour qui suit l'expédition du compte de taxes et tout versement postérieur au premier doit être fait respectivement le quatre-vingt-dixième (90e) jour où peut être fait le versement précédent. Toutefois, le conseil autorise la direction générale à allonger le délai de paiement en fixant une autre date ultime où peut être fait le versement unique ou chacun des versements égaux. Seul le montant du versement échu est exigible lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu.

ARTICLE VII TAUX D'INTÉRÊT ET DE PÉNALITÉ SUR LES ARRIÉRAGES
À compter du moment où les taxes deviennent exigibles, tout solde impayé porte intérêt au taux annuel de 10 %. Ce taux s'applique également à toutes les créances impayées avant l'entrée en vigueur du présent règlement. En plus des intérêts prévus, une pénalité de 5% l'an, est ajouté sur le montant des taxes exigibles. Cette pénalité s'applique également à toutes les créances impayées avant l'entrée en vigueur du présent règlement

ARTICLE VII ENTRÉE EN VIGUEUR
Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Section Urbanisme et travaux publics

Inspecteur en bâtiment et en environnement
Vous pouvez communiquer avec Monsieur Benoît Caouette pour l'émission de vos permis. Son horaire est habituellement les lundis et vendredis, de 8h30 à midi et de 13h à 16h30. Vous pouvez le rejoindre par téléphone au (418) 289-2070 poste #4 ou par courriel à l'adresse: inspecteur.ste@regionmekinac.com.

Sans permis, c'est pas permis!
Nul ne peut, sans avoir obtenu préalablement un permis de construction, construire, agrandir, réparer, rénover, transformer, déplacer, démolir, reconstruire un bâtiment ou une construction. **Tous les usages, constructions, activités, ouvrages, travaux, modifications suivants sont interdits sans l'obtention d'un certificat d'autorisation,** pour le changement d'usage d'un terrain ou d'une construction; l'utilisation mixte d'un terrain ou bâtiment; l'érection ou la modification d'une construction autre qu'un bâtiment; le transport d'un bâtiment; l'installation d'un bâtiment temporaire ou la pratique d'un usage temporaire; l'installation d'une roulotte; la pose ou la modification de toute enseigne; les travaux effectués dans la zone de protection du milieu riverain; les travaux effectués dans une zone de glissement de terrain, l'augmentation de la capacité d'élevage ou la modification du type d'élevage d'un établissement de production animale; l'implantation ou l'agrandissement d'un site de matériaux secs, d'une carrière ou sablière; la construction d'un nouveau chemin visant à desservir un bâtiment principal; l'abattage des arbres; l'abattage des arbres dans les zones tampons exigées au *Règlement de zonage*.
Nous vous rappelons que bien que cela ne prend habituellement que quelques jours entre le moment où votre demande de permis est déposée et l'émission de votre permis, la loi permet un délai de 30 jours pour l'émission d'un permis. Nous vous recommandons donc de déposer votre demande le plus tôt possible avant le début des travaux afin de vous assurer d'avoir votre permis dans les temps.

ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES
Prendre note que dans toutes les zones il est permis, entre le 1er octobre d'une année et le 1er mai de l'année suivante, d'installer un maximum de deux (2) abris d'auto temporaires aux conditions suivantes: il doit y avoir un bâtiment principal sur le même terrain; le revêtement extérieur de l'abri doit être fait en toile spécifiquement manufacturée à cette fin; cette toile doit être fixée à une structure en bois ou en métal, démontable et bien ancrée au sol. L'implantation de l'abri d'auto doit respecter les distances minimales suivantes: 2 mètres d'une borne-fontaine; 3 mètres du pavage de la rue ou de l'emprise de rue et sur une propriété privée; 1 mètre des lignes latérale et arrière du terrain et respecter les dispositions du présent règlement portant sur le triangle de visibilité aux intersections. Hors de la période autorisée, les abris d'auto temporaires doivent être entièrement démontés.

Section Culture

Bibliothèque municipale

Nouveautés du mois!

Romans adultes		Documentaires adultes	
Titres	**Auteurs**	**Titres**	**Auteurs**
Les contemplées	Pauline Hillier	L'arabe du futur—Une jeunesse au Moyen-Orient (1978-1984) V.1	Riad Sattouf
Tant que ce sera l'été	Marianne Brisebois	Les cahiers d'Esther V.5 Histoires de mes 14 ans V.6 Histoires de mes 15 ans	Riad Sattouf
Une déchirure dans le ciel	Jeanine Cummins	La physique quantique pour les nuls	
		Nouvelle Terre	Eckhart Tolle
		Kau Minuat Une fois de plus	Joséphine Bacon

Ma biblio, je m'abonne, je gagne à la faire connaître !

CONCOURS
2 façons de participer :
devenez ambassadeur de notre bibliothèque ou abonnez-vous

BiBli & cie

Entre le 1er et le 31 octobre 2023, participez à la campagne d'abonnement de notre bibliothèque et courez la chance de gagner l'un des trois prix suivants * :

1er prix –	Apple Watch série 8 – GPS + connectivité cellulaire - Boîtier en aluminium argent 41 mm - Bracelet sport comète, d'une valeur de 660 $.	
2e prix –	Casque circum-auriculaire sans fil Studio³ Wireless de Beats - Collection Skyline - Noir nocturne, d'une valeur de 440 $.	
3e prix –	Lot de jeux de société - *Le grand jeu de la littérature. C'est dans quoi déjà?*, *Museum : Pictura*, *Nouvelles contrées*, *Dobble*, *L'Agent Jean, le jeu* et *Une patate à vélo le jeu*, d'une valeur de 245 $.	

Cette année, il y a deux façons de participer :

- Le citoyen s'abonne ou se réabonne à notre bibliothèque (abonnement échu ou à échoir au plus tard le 31 décembre 2023).Limite d'une participation par personne.
- Le citoyen déjà abonné agit à titre d'ambassadeur de notre bibliothèque en incitant d'autres citoyens à s'abonner.Plusieurs participations possibles, en concordance avec le nombre de citoyens qui s'abonnent grâce à vous. Plus vous parlez de notre biblio et plus vous avez de chances de gagner.

Le règlement du concours est disponible à la bibliothèque et sur Biblietcie.ca.

* Le Réseau BIBLIO CQLM est l'organisateur du concours et tous les citoyens des municipalités membres du Réseau peuvent participer.

Bienvenue dans votre bibliothèque !
L'équipe de la biblio

Section Activités

VIACTIVE

ViActive est de retour!

Tous les mardis, de 10h à 11h à la Salle Aubin.

Coût de 2$ pour la session.

Pour informations, communiquez avec :

Claire Bédard 418-289-2229

ou

Louise Lesieur 418-289-2056

C de C

Déjeuner mensuel des Chevaliers de Colomb

Dimanche 1er octobre 2023
au sous-sol de l'église
après la messe de 9h30

Coût du déjeuner : 12$

****

Souper spaghetti des Chevaliers de Colomb
28 octobre 2023 à 18h à la Salle Aubin
301, rue Saint-Jacques, Sainte-Thècle

Service de bar

Coût du billet 25$

Billets en vente auprès de: Léon Gagnon (418-322-5535), Louis Magnan (418-289-4132) et Jean Paquin (418-289-2629)

LES JOURNEES DE LA CULTURE

PROGRAMMATION 2023

VENDREDI 29 SEPTEMBRE

19h30 à 20h30 – Église de Sainte-Thècle
Soirée musicale avec Guy Baillargeon et ses amis
Café et thé servi gratuitement sur place

DIMANCHE 1ER OCTOBRE

13h30 – Pavillon Desjardins (140, rue St-Jean)
Lancement littéraire de Guylen Béland Tessier
LA PASSEUSE DE NAGUÈRE
L'œuvre de 544 pages comprend de nombreux témoignages d'aînés de Sainte-Thècle ainsi que des lettres authentiques des années 30 et années 40.

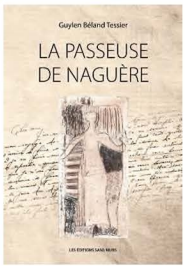

15h00 – Église de Sainte-Thècle
Projection du film MÉLODIES PERDUES
Sera suivi d'une période de question et réponses avec Mme Marie-Joëlle Tremblay, directrice générale des Ballets Jazz de Montréal.
Présenté par Tourisme Sainte-Thècle

MRC Mékinac
SAINTE-THÈCLE
TOURISME SAINTE THÉCLE

Femmes de Mékinac

FEMMES DE MÉKINAC — CENTRE DE FEMMES

Même si la vie nous apporte chaque jour des défis, ici à Femmes de Mékinac, tu trouveras de l'écoute, des outils et des ressources. En tout temps, nous recevons les femmes intéressées selon l'horaire d'ouverture du Centre de femmes du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Nous sommes situés au 211, rue St-Jacques à Sainte-Thècle. Si tu as besoin d'écoute, de soutien, d'accompagnement ou si tu désires simplement échanger ou t'inscrire à une activité, contactes-nous au (418) 289-2422, (418) 289-2588 ou sans frais au 1-866-666-2422.

JOURNÉE NATIONALE DES CENTRES DE FEMMES DU QUÉBEC

Mardi 3 octobre 2023 de 9 h 30 à 11 h 30 au Centre de femmes. Sous le thème « Ensemble enrayons les violences », cet atelier nous sensibilisera sur le travail des centres de femmes en ce qui concerne la violence conjugale et nous aidera à découvrir l'importance de se choisir : choisir de parler et de s'aimer. Témoignons de notre résilience en peignant des roches à déposer dans Mékinac. Facultatif : Apportez une roche à peindre. Apportez un lunch pour le dîner et poursuivons la discussion. Bienvenue à toutes!

CONGÉ DE L'ACTION DE GRÂCE

Lundi 9 octobre 2023, notez que le Centre de femmes sera fermé. Si vous avez besoin d'aide urgente durant notre absence, veuillez contacter : Centre de Santé et de Services sociaux Vallée-de-la-Batiscan au (418) 365-7555 / Info social 811; SOS Violence conjugale au 1-800-363-9010; Centre de prévention suicide L'Accalmie au 1-866-277-3553; La Séjournelle au (819) 537-8348

LA PETITE DOUCEUR DU MOIS

Mercredi 11 octobre 2023 de 13 h 15 à 15 h 30 au Centre de femmes. La Petite douceur du mois avec Danielle Lessard de la Clinique de soins de pieds de Sainte-Thècle. Découvrons les différents soins corporels offerts par notre invitée. Aussi elle partagera avec nous sa passion et son cheminement de vie au féminin. Merci de réserver votre place. Bienvenue à toutes!

CAUSERIE CŒUR À CŒUR AVEC SOI-MÊME ET LES AUTRES

Mercredi 18 octobre 2023 de 13 h 15 à 15 h 30 au Centre de femmes. Causerie avec Danielle L'Heureux. L'amour, la compassion, le respect, la tolérance ne seraient possibles sans le rayonnement du cœur. Prenez-vous bien soin de votre cœur? Êtes-vous bien en amour avec vous-mêmes et les autres? Merci de réserver votre place. Bienvenue à toutes!

ATELIER CRÉATIF

Mercredi 25 octobre 2023 de 13 h 15 à 15 h 30 au Centre de femmes. Avec Geneviève Cinq-Mars de 5.3 Fabrique hivernale, venez fabriquer votre propre jardinière en macramé, une belle façon de partager son jardin intérieur et d'embellir son environnement. Coût : 10$. Réservation obligatoire. Maximum 12 participantes. Bienvenue à toutes!

Section Activités

ASSOCIATION des PERSONNES AIDANTES de la VALLÉE-DE-LA-BATISCAN

Prendre soin de SOI tout en prenant soin de L'AUTRE !

COORDONNÉES : 301, rue St-Jacques, local 207, Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0 ☎ 418 289-1390 / Sans frais : 1 855 284-1390
POINT DE SERVICE : 660, rue Principale, local 1, St-Luc-de-Vincennes (Québec) G0X 3K0 ☎ 819 840-0457
info@aidantsvalleebatiscan.org www.aidantsvalleebatiscan.org

SERVICES OFFERTS

- Formations
- Conférences
- Écoute
- Café-jasette
- Référence et information
- Activités diverses
- Répit à domicile

PROGRAMMATION OCTOBRE 2023

VEUILLEZ NOUS AVISER DE VOTRE PRÉSENCE SVP, MERCI!

Aider sans s'épuiser « Je protège ma santé » Cet atelier vous permettra d'être dorénavant plus à l'affût des risques encourus par le rôle de proche aidant. Il vous permettra d'évaluer votre niveau d'épuisement et de mettre en place des moyens de prévention.	**Mardi le 3 octobre à 13h15** St-Luc-de-Vincennes **Jeudi le 5 octobre à 9h30** Ste-Thècle (local 217)
Café-rencontre « Contrôle de l'anxiété » Avez-vous parfois une boule au ventre, des palpitations ou autres? C'est peut-être dû à l'anxiété. Comment se manifeste vos périodes de stress? Savez-vous quoi faire en cas de crise? On na faire le tour de la question ensemble!	**En présence à 13h15** Mardi 10 octobre à St-Luc-de-Vincennes Jeudi 12 octobre à Ste-Thècle local 217 **En virtuel (# réunion zoom 206 588 1781)** Lundi 16 octobre à 9h30 et Lundi 30 octobre à 13h15 zoom
Brunch et conférence « Ma vie est un choix positif » Le participant va être amené à percevoir des éléments à partir desquels il pourra modifier son présent et son devenir. Attention, cette prise de conscience humoristique et proactive pourrait toucher votre coeur... Accessible à tous. Conférencier et auteur Mario Sévigny à découvrir!	**Jeudi le 19 octobre** 660, rue Principale St-Luc-de-Vincennes 11h30 : brunch 20$ (date limite le 16) 13h à 14h30 : Conférence (gratuit) Autobus qui part de Ste-Thècle L'APPUI
Café-jasette Vous êtes invités à vous joindre à nous pour un après-midi de détente et de plaisir à discuter et partager autour d'un breuvage offert. Vous aurez la chance d'échanger sur plusieurs sujets et de faire de belles rencontres.	**Mardi le 24 octobre à 13h30** Café-Gourmet La Tribu 955, rue Notre-Dame, St-Maurice **Jeudi le 26 octobre à 13h30** Microbrasserie à La Fût 670, rue Notre-Dame, St-Tite
Peinture sur roches « Spécial Halloween » Venez découvrir vos talents artistiques par cet après-midi de détente et de plaisir. Vous pourrez repartir avec vos créations. Vous êtes invités à vous costumer pour l'ocassion (ne serait-ce qu'avec un accessoire). Bar à boissons chaudes et matériels fournis.	**Mardi le 31 octobre à 13h30** 421, L'espace créatif 421, rue Dumoulin, St-Tite 30$ par personne (argent comptant) Places limitées, faites vite! Pour membre + 1 invité seulement

Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan
Contactez-nous pour info/inscription au 1 855 284-1390 (sans frais) ou par courriel à inscriptionsaidants@hotmail.com
Ste-Thècle: 301, rue St-Jacques (local 207)
St-Luc-de-Vincennes: 660, rue Principale (local au 2e étage)

Marie-Claude Beaudry

Soins esthétiques & Électrolyse
500, rue St-Jacques, Ste-Thècle

Chère clientèle,

Je suis heureuse de vous offrir de nouveaux services, dans un environnement calme et sécuritaire :

- « Lashlift » (rehaussement et coloration des cils)
- « Intralash » (maquillage permanent à la base des cils pour un effet très naturel et un regard lumineux)
- « Microneedling » (traitement non invasif ultra performant pour traiter les signes du vieillissement cutané et améliorer la texture et la tonicité de la peau).

Voici les autres soins que j'offre à mon salon :

- Soins du visage personnalisés
- Électrolyse
- Épilation à la cire
- Soins des mains et soins à la paraffine
- Pédicure
- Réflexologie des pieds
- Microdermabrasion (exfoliation profonde)
- Thermocoagulation (traitement de plusieurs anomalies vasculaires)

Je m'assure, par des formations continues reconnues par mon association professionnelle, de demeurer à la fine pointe des techniques et des technologies en matière de soins de beauté. Je travaille avec une gamme de produits québécois de qualité, performants et inspirés par la nature.

Pour plus d'information, je vous invite à communiquer avec moi :

Marie-Claude Beaudry
Esthéticienne et Électrolyste depuis plus de 20 ans
Membre de l'APESEQ
418 922-3128
mcbesthetique@gmail.com
www.mcbesthetique.com

Au plaisir de vous accueillir!

DANIELLE LESSARD

Clinique Professionnelle de Soins de Pieds Ste-Thècle

418-507-6352

Nathalie Bédard

Esthéticienne, électrologue

- Soins de visage
- Épilations
- Microdermabrasion
- Traitements du visage spécifiques
- Soins des mains

281, rue Piché, Sainte-Thècle
esthétique nathaliebedard
418 289-3646

AQDR Mékinac

Association Québécoise de Défense des droits des personnes Retraitées et préretraitées

301, rue Saint-Jacques
Local 218-A
Sainte-Thècle, Qc.
G0X 3G0

Tel : 418-289-2880
Fax : 418-289-2881
Courriel: aqdrmekinac@infoteck.qc.ca
Site : www.aqdrmekinac.org. Facebook

---

mélanie poirier ORTHOTHÉRAPEUTE

MASSAGES THÉRAPEUTIQUES

- détente
- sportif
- aux pierres chaudes
- aux coquillages polynésiens
- aux bambous
- de tête
- hawaïen
- femmes enceintes
- réflexologie

SOINS DU VISAGE

TAPING NEURO-PROPRIOCEPTIFS (T.N.P.)

Thérapeute autorisée d'AMIS-N inc.
Reçu d'assurance disponible

Pour prendre rendez-vous **418 289-3320** Suivez-moi

Dignard • Ste-Croix
DENTUROLOGISTES
Partagez votre sourire!

Chanel Dignard d.d.
Stéphanie Dignard d.d.
Jonathan Ste-Croix d.d.

250, rue Saint-Gabriel, Sainte-Thècle
Téléphone: 418-289-2464

info@dignardstecroix.com • www.dignardstecroix.com

Centres Dentaires Véronneau

JACQUES VÉRONNEAU
D.M.D., M.Sc., Ph.D.
Dentiste généraliste
Spécialisation en santé communautaire
Ass. Prof. , Université McGill

250-B, rue St-Gabriel
Ste-Thècle, QC G0X 3G0
ste-thecle@cliniquesveronneau.com

Pour un rendez-vous: 418-289-2020

www.cliniquesveronneau.com
Service d'urgence 450-771-6330

Desjardins
Caisse de Mékinac-Des Chenaux

Centre de service
250, rue Masson
Ste-Thècle (Québec) G0X 3G0
(418) 289-2972
Télécopieur : (418) 289-2314
Télécopieur : (418) 322-5459

BRODEUR, L'HEUREUX, DUROCHER INC.

arpenteurs - géomètres

Louis Moffet, a.g.

532, Notre-Dame
St-Tite (Qc) G0X 3H0
Tél.: 418-365-7411
(sur rendez-vous seulement)

570, avenue de Grand-Mère
Shawinigan (Qc) G9T 2H2
Tél. : 819-538-2515
Courriel: lmoffet.blb@cgocable.ca

CLINIQUE PROFESSIONNELLE DE
massothérapie
DE LA MAURICIE

ORTHOTHÉRAPIE, KINÉSITHÉRAPIE ET MASSOTHÉRAPIE

131 RUE LAVOIE, SAINTE-THÈCLE (QUÉBEC) G0X 3G0
Joanne 418-289-4059 Daniel 418-507-6276

GARAGE
RENÉ
LEFEBVRE

DÉBOSSELAGE / PEINTURE
RÉCLAMATION D'ASSURANCE (ACCIDENT)
REMPLACEMENT ET RÉPARATION DE PARE-BRISE

À VOTRE SERVICE DEPUIS 1984
951, St-Jacques, Ste-Thècle (Québec) G0X 3G0
Tél.: 418-289-3423 / Fax.: 418-289-3950

Mario Gélinas

Inspection de cheminée
Pose de gaine
Réparation de cheminée
Ramonage
Nettoyage poêle granules

Les Entreprises Gélinas
RAMONAGE DE CHEMINÉES
RÉPARATION
R.B.Q. 8343-9976-16

Tél. : (819) 539-5881 Paget : (819) 372-3668

PME INTER NOTAIRES
GERVAIS BÉLANGER MARCHILDON S.E.N.C.R.L.

Katherine Lebrun
Notaire

340, rue Saint-Jacques
Sainte-Thècle QC
G0X 3G0

T 418 289-2853
F 418 289-3000
klebrun@notarius.net

gervaisbelangernotaires.com

Dery Télécom
www.derytele.com
1-866-544-3358

RESTAURANT AU PETIT PALACE
RESTAURANT • TERRASSE

204, RUE MASSON
SAINTE-THÈCLE (QUÉBEC)
G0X 3G0

418 289-2939
aupetitpalace.com
/aupetitpalace

Ambiance familiale : Spécialités maison / Tables d'hôte / Commandes pour emporter
Déjeuners : En semaine jusqu'à 11 h / Week-ends et fériés jusqu'à 14 h
Salle de réception : Capicité de 40 à 50 personnes (réunions, occasions spéciales)

POUR INFORMATION, CONTACTEZ **ISABELLE GÉLINAS**, COPROPRIÉTAIRE

• LES MARCHÉS •

Suivez-nous sur

Tradition

171 Lacordaire, Ste-Thècle, G0X 3G0

418 289-2240
418 289-2323
418 507-2240

tra08690stethecle@sobeys.com

Christine Béland
Pharmacienne propriétaire

Affiliée à : familiprix

131, Lacordaire
Sainte-Thècle (Québec)
G0X 3G0
T: 418 289-3069
F: 418 289-3632
1673gerant@familiprix.ca

Suivez-nous sur :
familiprix.com

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI AU VENDREDI : 9H À 19H
SAMEDI : 9H À 16H
DIMANCHE : FERMÉ

CTA Mékinac

Corporation Transport Adapté Mékinac
Info: 418-289-3723

	Transport Collectif pour tous	Transport Adapté
1 Passager =	3.25$	3.25$
Carte mensuelle=	85.00$	85.00$
Laissez-passer= 20 passages	60.00$	60.00$

PORTES ET FENETRES
FUSION
membre de la famille
PIERRENAUD

Les **Portes et fenêtres FUSION** sont le fruit de plus de 130 ans d'expérience. En effet les propriétaires sont issus de la quatrième génération de fabricants, tous originaires de Sainte-Thècle.

MANUFACTURIER · SERVICE D'INSTALLATION
portes intérieures / extérieures · fenêtres PVC / aluminium / hybrides

BOULANGERIE Germain

Boulangerie Pâtisserie Mets cuisinés Service de traiteur
Propriétaires : Martin Brière & Pascal Lavallée
570, Notre-Dame Ste-Thècle, QC G0X 3G0 418.289.3145
www.boulangeriegermain.com / info@boulangeriegermain.com

AIDE CHEZ SOI
Mékinac

301, rue St-Jacques # 201
Sainte-Thècle (Qc) G0X 3G0

418 289-2265
info@aidesmekinac.ca

WWW.AIDESMEKINAC.CA

QUINCAILLERIE · MOULIN À SCIE
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

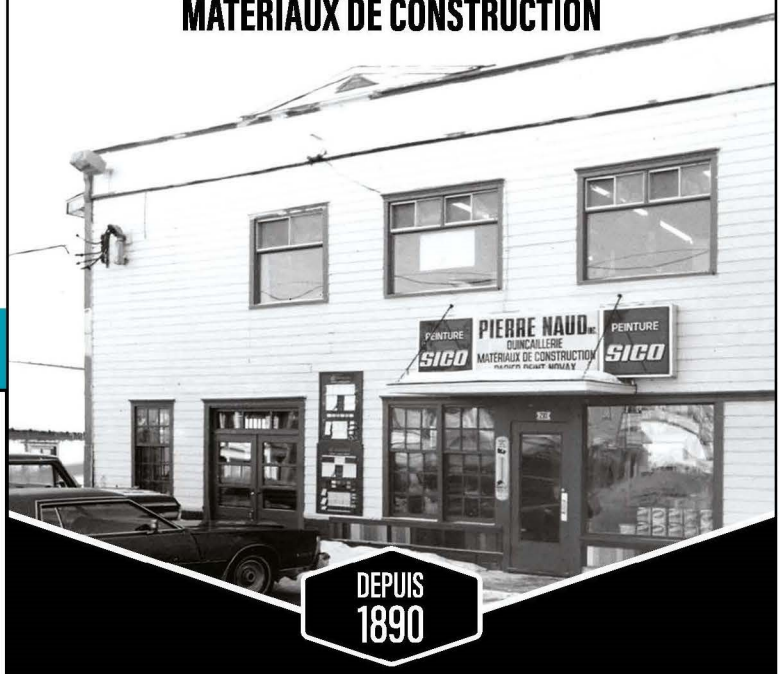

DEPUIS 1890

418 289-2712 · PIERRENAUD.COM
281, rue Masson, Sainte-Thècle

LE SPECIALISTE

MÉGA PNEU

Garage Roger Plamondon 2010 Inc.
310, Notre-Dame
Ste-Thècle, QC
G0X 3G0

REMORQUAGE 24h
GARAGE ROGER PLAMONDON

Martin Dessureault et Valérie Pelletier
Propriétaires

- Mécanique complète
- Pare-brise
- Diagnostic
- Silencieux
- Suspension
- Pneus (vente et pose)
- Antirouille
- Alignement

Tél./Téléc.: (418) 289-2528 garagerogerplamondon2010@hotmail.com